

vies sauvées grâce au programme de lutte contre la malaria de l'Organisation mondiale de la santé et, si l'on compare les chiffres à ce qu'ils étaient auparavant, c'est vraiment étonnant.

Le PRÉSIDENT: Les gens qui sont les plus exposés à souffrir des effets des insecticides et des produits antiparasitaires sont probablement ceux qui ont travaillé aux produits chimiques qu'ils étudiaient. Pouvez-vous nous donner des renseignements sur des personnes à votre emploi qui auraient souffert des effets secondaires de ces produits?

M. WHITE-STEVENS: Oui. Comme toutes les sociétés industrielles, nous avons un service médical dans chacune de nos usines. Tous nos employés subissent un examen médical complet chaque année. La formule sanguine de ceux qui travaillent aux organophosphates est analysée au moins tous les six jours et nous en prenons note. C'est également le cas des gens qui travaillent pour d'autres sociétés, comme la *Dow*. En général, les dossiers sont excellents, mais il y a eu quelques accidents. Un travailleur a répandu sur lui un composé bouillant et ne s'en est pas occupé. Il en est mort. Mais, en ce qui concerne ceux qui font des recherches sur ces composés, y compris ceux qui travaillent à l'extérieur, les dossiers sont très bons. Je me souviens lorsqu'ils ont commencé ce travaux. Il y a toujours eu un élément de danger, mais nous en avons tenu compte et je crois que les résultats ont été excellents. Il s'est produit un accident avec les organophosphates. Nous avons pu en empêcher d'autres, sauf celui qui a été fatal.

M. CÔTÉ (*Longueuil*): En ce qui concerne les procédés qu'il vous faut suivre pour l'enregistrement de vos produits, ici, au Canada, dois-je comprendre que ceux que vous lancez ici sur le marché ont déjà été enregistrés aux États-Unis?

M. COOPER: Oui, en général. Nous attendons, d'habitude, un an ou deux ans après les États-Unis lorsqu'il s'agit d'un nouveau produit, parce qu'ils y travaillent avant nous. Ils accumulent plus de renseignements au cours des procédés d'élimination subséquents et nous somme en arrière d'eux.

M. CÔTÉ (*Longueuil*): En général, lorsque le produit est accepté aux États-Unis, il l'est également ici?

M. COOPER: Non, non. Il nous faut démontrer qu'il est acceptable sur le marché canadien.

M. CÔTÉ (*Longueuil*): Votre société doit prouver elle-même qu'elle dispose d'un service de recherches pour en faire l'étude. Les deux sociétés doivent faire leurs propres recherches.

M. COOPER: Nous faisons les recherches initiales et ensuite nous avons l'appui du gouvernement, par l'entremise de ses laboratoires scientifiques et de ses fermes expérimentales.

M. CÔTÉ (*Longueuil*): Considérez-vous que ces laboratoires sont suffisants et adéquats ou qu'ils devraient être améliorés?

M. COOPER: Personnellement, j'aimerais leur voir prendre de l'expansion relativement à certains aspects de ces travaux, mais il ne m'appartient pas de faire des déclarations catégoriques. J'aimerais que les moyens en soient améliorés; même s'ils sont excellents, j'aimerais qu'ils soient plus étendus.

M. CÔTÉ (*Longueuil*): Est-ce plus facile de faire accepter un produit par le gouvernement canadien que par le gouvernement américain?

M. COOPER: Je crois que dans bien des cas, c'est plus difficile au Canada qu'aux États-Unis. Il ne faudrait vraiment pas comparer les deux. Nous avons ici nos propres problèmes. Je crois que nous avons plus de chances de prédire que le produit sera enregistré ici qu'aux États-Unis. A mon avis, c'est beaucoup plus important. J'ai été en contact avec les deux et je trouve le gouvernement canadien beaucoup plus pratique. Dans bien des cas, les autorités sont plus